

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Pôle Fonction publique

Service de la gestion statutaire des fonctionnaires

Section gestion statutaire 1

Mél : sgsf.drhfpnc@gouv.nc
Tél. : 25.61.30 - 25.61.90

Nouméa, le 26 JUIL. 2016

N° CS 16-3133- 989

CIRCULAIRE

*relative à la campagne d'accès au grade de directeur de centre d'information et d'orientation
au titre de l'année 2016*

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer les conseillers d'orientation-psychologues titulaires du cadre territorial de l'enseignement placés sous votre autorité de l'ouverture, au titre de l'année 2016, d'une campagne d'accès au grade de directeur de centre d'information et d'orientation, en vue de pourvoir 1 poste.

Les conditions d'éligibilité à cet avancement sont précisées dans la fiche de candidature ci-jointe.

Cette fiche accompagnée des pièces justificatives doit parvenir, sous couvert de la voie hiérarchique, au secrétariat de la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (18 rue Paul Doumer – BP M2 – 98849 NOUMEA Cedex) **au plus tard le 22 septembre 2016**. Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'en l'absence de production des pièces justificatives, le renseignement mentionné sur la fiche de candidature ne sera pas prise en compte. En outre, pour être recevables, les attestations doivent être réalisées par le chef d'établissement concerné ou par le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie.

La présente circulaire ainsi que la fiche d'inscription sont téléchargeables sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc, rubrique Informations).

En communication à : Employeurs publics

Le secrétaire général
du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Alain MARC

ANNEE 2016
CANDIDATURE AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE DIRECTEUR DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

CONDITIONS DE RECEVABILITE, au 1^{er} avril 2016 :

Etre conseiller d'orientation-psychologue et avoir atteint le 7^{ème} échelon de son grade.

**CANDIDATURE A ADRESSER SOUS COUVERT DE LA VOIE HIERARCHIQUE
 AU PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

I-IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Employeur : _____

CRITERES DE CLASSEMENT
 (réservé à l'administration)



II- ANCIENNETE DANS LE CORPS au 01/04/2016

Date de nomination : _____

(joindre l'arrêté de nomination dans le corps des COP)

III- ECHELON, au 01/04/2016 (joindre le dernier arrêté d'avancement d'échelon) :

-

• COP

a) 10 pts/échelon jusqu'au 10^e échelon

b) Pour le 1^{er} échelon :

- 30 pts

- 5 pts/année effective dans l'échelon.

Le reliquat d'ancienneté n'est pas pris en compte.

TOTAL

IV- NOTE sur 20 au 31.12.2015 (joindre l'avis de notation) :

/40

V- TITRES acquis à la date d'ouverture de la campagne

a) Admission au concours de COP (10 points)

(joindre l'arrêté de nomination en tant que lauréat du concours)

Titre ou diplôme sanctionnant :

b) 3 années d'études après le BAC : 4 points

c) 4 années d'études après le BAC : 6 points

d) 5 années d'études après le BAC : 8 points

e) 6 années d'études après le BAC : 10 points

Les points b) c) d) e) ne sont pas cumulables entre eux

(joindre les pièces justificatives : diplômes, relevés de notes, attestations de réussite)

a)	/10 pts
b)	/4 pts
c)	/6 pts
d)	/8 pts
e)	/10 pts
TOTAL	

VI- ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIERE

a) Faisant fonction de DCIO ou fonctions assimilées avec l'information et l'orientation (5 point /an –max.15pts)

b) Participation aux actions de formation (1pt/formation – max.10pts)

c) Représentants élus aux commissions administratives paritaires (max.10 pts)

(fournir obligatoirement un justificatif de l'employeur)

a)

b)

c)

RAPPEL :

- aucune pièce justificative ne sera réclamée par l'administration et à défaut de les avoir fournies, le renseignement mentionné sur la fiche d'inscription ne sera pas pris en compte

- la candidature devra parvenir au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sous couvert de la voie hiérarchique dernier délai le **22 septembre 2016**.

LE CANDIDAT

Date : _____

(Signature)

ENREGISTREMENT AUPRES DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Demande déposée le : _____

(Signature et cachet)

AVIS DE L'EMPLOYEUR (Vice-recteur, directeur d'organisme de formation de formation ...) :

TRES FAVORABLE (20 points)

FAVORABLE (10 points)

DEFAVORABLE (0 points)